

Compte rendu sommaire du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden réuni le 4 Octobre 2019 à 18h A la salle polyvalente de PLONEOUR LANVERN

Validation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2019.

1- Finances et administration générale

1-1 Décisions Modificatives Budgétaires

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte :

- La DM n°1 **ZAE de Kerandoaré**
- La DM n°1 **Activités Economiques**
- La DM n°1 **Eau Potable**
- La DM n°1 **Equipements communautaires**
- La DM n°2 **Voirie**
- La DM n°2 **Administration Générale**

1-2 Fonds de concours de la Commune de Gourlizon sur l'opération de construction du commerce communautaire

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le montant du fonds de concours à recevoir de la Commune de GOURLIZON, réparti entre le budget Activités Economiques et le budget Assainissement Collectif comme suit :

- Activité Economiques 43 830 € (50 000 € - la part affectée à l'assainissement)
- Assainissement Collectif 6 170 € (soit 50 % du coût de l'assainissement de 17 540 € auquel sont affectées les recettes de PFAC de 5 200 €)

1-3 Vote des subventions 2019

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement des subventions :

- **A la technopole de Cornouaille** : 4 600 €
- **A l'association ACTIVE** : 3 600 €

1-4 Avenant durée à la convention Hip Hop New School

Sur proposition de Jean Louis CARADEC, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant à passer avec l'association HIP HOP NEW SCHOOL pour la prolonger sur une période de 12 mois, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (durée initiale du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019)

1-5 Vote des durées d'amortissement pratiquées sur les études liées à l'aménagement littoral de Penhors

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère sur une durée d'amortissement des frais d'études réalisées- d'un montant de 22 756.80 € TTC - depuis 2014, sur le projet d'aménagement du littoral Pouldreuzic-Plovan à Penhors, de 5 ans.

1-6 Remboursement au budget AG de la somme de 100 000 € par le budget Assainissement

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de reconduire en 2019, un virement du budget Assainissement Collectif vers le budget Administration Générale à hauteur de 100 000 €, en remboursement des versements réalisés par l'Administration Générale durant plusieurs années afin d'aider à améliorer la situation budgétaire de l'Assainissement Collectif.

1-7 Subvention au CIAS (animation à domicile)

Sur proposition d'Albert LE BERRE, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement d'une subvention du budget Administration Générale au budget général du CIAS, d'un montant de 5 231,91 € pour le financement du poste d'animatrice à domicile, jusqu'au 31 décembre 2019 (en attente des conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux)

1-8 Demande de financement pour la MSAP (Maison des Services au Public)

Sur proposition de Jean Louis CARADEC, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite le financement au fonctionnement de la MSAP, pour l'année 2019, de 15 000 € du FNADT, et le même montant du fonds interopérateurs.

1-9 Avenant financier à la convention d'objectifs signée avec l'OTHPB pour le remboursement des dépenses de fluide et de maintenance

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité – à l'exception de Jean François LE BLEIS qui ne participe pas au vote - autorise le Président à signer l'avenant financier à intervenir, avenant à la convention signée avec l'OTHPB, pour la période 2016-2019, prévoit le remboursement annuel en N+1, à l'OTHPB, des dépenses de fluides (eau, énergie, combustible), de maintenance (porte automatique et ascenseur), de vérification du matériel incendie. Pour 2018, le montant à rembourser selon les justificatifs communiqués par l'OTHPB est de 5 393.95 €.

1-10 Fonds de concours à la Commune de TREGAT pour la construction d'un espace périscolaire et associatif : versement du solde

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère sur le montant du fonds de concours attribué à la Commune de TREGAT, pour la construction d'un espace périscolaire et associatif :

- le montant total du fonds de concours : 143 013.73 €
- versement du solde de ce fonds de concours à la Commune pour un montant de 63 013.73 €.

1-11 Contribution à l'aéroport de QUIMPER : Obligation de Services Publics sur la liaison QUIMPER-ORLY

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention, décide du versement d'une subvention de 16 810 € (0,91 €/HT) et ce sur 4 ans, en contribution à l'aéroport de Quimper, dans le cadre de l'Obligation de Services Publics sur la liaison QUIMPER-ORLY

1-12 Demande de subvention de l'ADAPOC (association de développement de l'atelier de proximité en Ouest Cornouaille)

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide du versement d'une subvention de 7 000 € à l'ADAPOC, pour le financement de l'étude technique et financière.

1-13 Demande de subvention pour les aménagements de la vélo-route

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président, à solliciter les financements pour les aménagements de la vélo-route, sur la base d'un montant total de dépenses de 32 699, 29 euros HT :

- Région 40%: 13 079, 72 €HT
- Département 40% : 13 079, 72 €HT

2- Déchets

2-1 Contrat 2019 à 2023 avec l'éco-organisme Eco-mobilier relatif à collecte du mobilier usagé en déchèterie

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer le CTMU (contrat territorial pour le mobilier usagé) pour la période 2019 à 2023.

2-2 Convention de modalités de participation à l'étude de caractérisation des ordures ménagères

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la Convention à intervenir, avec le syndicat Valcor pour la réalisation d'un MODECOM (MéthODE DE Caractérisation des Ordures Ménagères) afin d'identifier les déchets valorisables contenus dans les ordures ménagères.

2-3 Convention entre Abi29 et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour le dépôt et la collecte des conteneurs textiles

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la Convention avec l'association Abi 29 (collecte, le tri et la revalorisation de textiles, accessoires et linges de maison)

La convention a une durée illimitée, l'annexe précisant les emplacements des bornes de collecte des textiles sera revue annuellement en cas de modification des sites d'installation.

2-4 Convention Troc textile

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la Convention de partenariat avec la CCPBS, pour l'organisation du Troc Textile.

3- Eau

3-1 Propositions de tarifs eau potable pour 2020

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les tarifs Eau pour l'année 2020 :

	Désignation	Guiler Landudec	Gourlizon Plogastel Peumerit	Tréogat Plovan Pouldreuzic Plozévet	Plonéour
Part de la collectivité					
Part fixe [€ HT/an]	Abonnement	47,42	41,30	38,08	36,80
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 : 0 à 30 m ³	0,9103	0,9475	0,7005	0,7873
	N°2 : 31 à 100 m ³	1,0055	0,9475	0,7005	0,7873
	N°3 : 101 à 200 m ³	1,0055	0,8580	0,7005	0,7873
	N°4 : 201 à 300 m ³	0,7879	0,6280	0,5725	0,6932
	N°5 : 301 à 500 m ³	0,6989	0,6092	0,5725	0,6932
	N°6 : 501 à 5000 m ³	0,6577	0,6092	0,5725	0,6932
	N°7 : 5001 à 6000	0,6664	0,4920	0,5725	0,6932
	N°8 : > 6001 m ³	0,7933	0,4581	0,4774	0,6066

3-2 – Avenant à la convention d'occupation du domaine public : château d'eau de Plozévet

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant de transfert de la convention, du Département à la société NOMOTECH.

3-3 – Renouvellement de la convention de mise à disposition de terrains à la SAFER

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la nouvelle convention de mise à disposition de terrains à la SAFER (périmètres des ressources de Saint Ronan

4- Assainissement

4-1 Projet de construction de la station de traitement des eaux usées de la commune de Gourlizon – Accord de principe avec le GAEC Le Brun.

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'accord de principe avec le GAEC LE BRUN, et autorise le Président à signer les actes à passer.

4-2 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau) : autosurveillance des réseaux d'assainissement/mise en place de détecteurs de surverse sur les postes de relevage

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour la mise en place de l'autosurveillance réseau.

5- Personnel

5-1 Modification du tableau des effectifs (budget AG)

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- décide de recalibrer le poste et les missions de l'agent chargé du développement économique, et de l'ouvrir en catégorie A (attaché ou ingénieur), au lieu de catégorie C actuellement.
- acte cette modification au tableau des effectifs.

5-2 SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) : renouvellement adhésion

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention de renouvellement de l'adhésion à la plateforme de services SIRH proposée par le Centre de Gestion du Finistère (CDG 29) - logiciel CIRIL-FULLWEB- à effet du 1^{er} mai 2019 pour une durée de 3 ans.

6- Commande Publique

6-1 Information de la délégation donnée au Président par le Conseil Communautaire pour la signature des marchés passés en procédure adaptée et des avenants inférieurs à 5 % du montant du marché initial

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte des marchés passés en procédure adaptée et des avenants inférieurs à 5 % du montant du marché initial, passés depuis le dernier conseil communautaire.

7- Questions diverses

7-1 Compte rendu des délibérations du bureau communautaire

Sur le rapport de Pierre LE BERRE, et de Christian JOLIVET, Vice-présidents, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations du bureau :

Bureau du 4 juillet 2019

-Objet : Logement/Aides au ravalement

-Objet : Economie/ dossiers de demande de subvention « Pass Commerce & Artisanat »

Bureau du 5 septembre 2019

Objet : Logement/Aides au ravalement

Objet : Logement / OPAH

7-2 Questions diverses

7-3 Agenda

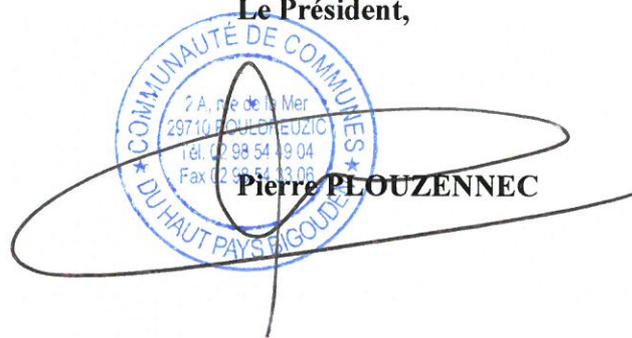
Conseils Communautaires : 27 novembre, 12 décembre

CIAS : 24 octobre, 10 décembre

Semaine Portes Ouvertes MSAP - du 7 au 10 octobre 2019

Fait et Affiché à Pouldreuzic, le 11 octobre 2019

Le Président,



The stamp is circular with a blue border. The text inside the stamp reads: "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" at the top, "7 A. rue de la Mer" and "29710 POULDREUZIC" in the center, and "DU HAUT PAYS BIGOUDEN" at the bottom. Below the stamp, the name "Pierre PLOUZENEC" is written in black ink, with a large, stylized signature scribble over it.

Pierre PLOUZENEC